

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis
UN AN..... \$2.00
SIX MOIS..... \$1.00
Étranger (Union postale.)
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE
CHANGEMENT D'ADRESSE
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 12 MAI 1900

Chez les Travailleurs Intellectuels

Miettes d'Histoire :

Q. Quelle est la plus grande des anciennes abbayes françaises?—R. Le plus vaste, le mieux conservé et, de tous points, le plus remarquable des monuments de ce genre en France est le cloître de Moissac, dans le département de Tarn-et-Garonne.

Q. Quelle a été la cause du retard dans l'utilisation des \$500,000 léguées pour fonder la *Smithsonian Institution*, de Washington?—R. On a soupçonné la droiture d'intention du donateur. Ce legs est devenu exigible en 1835. En 1837, une commission, nommée par le Président Jackson, fut envoyée en Angleterre pour prendre possession des fonds que James Smithson, sujet britannique, avait donnés aux États-Unis " to found at Washington, under the name of *The Smithsonian Institution*, an establishment for the increase and diffusion of knowledge among men ; " mais le Congrès américain a discuté pendant sept ou huit ans l'opportunité d'une acceptation définitive. On prétendait que cette libéralité n'était qu'un effet de la " vanité britannique ". Il est juste d'ajouter que les hommes publics les plus en vue à cette époque, tels que Webster, Clay, Buchanan, Jefferson Davis et autres, ne partageaient pas cette manière de voir.

Q. Qui a demandé à l'Assemblée Nationale l'abolition du privilège des représentations théâtrales? Sont-ce les comédiens ou le public?—R. Ce sont les dramaturges et les gens de lettres qui ont envoyé aux représentants du peuple une députation à la tête de laquelle se trouvait le littérateur La Harpe. Leur pétition, présentée au mois d'août 1790, fut renvoyé au comité de la Constitution, et le 13 janvier 1791, ce comité fit rapport que tout citoyen pourrait ouvrir un théâtre, après avoir donné aux autorités municipales un avis de ses démarches.

A ce propos, on trouve dans le journal de l'Assemblée Nationale, à la date du 22 mars 1791, l'inscription suivante: " Une députation des Comédiens Français a été admise à la barre. L'orateur a représenté que cette société se trouvait, à ce moment-ci, hors d'état de continuer les pensions que, dans le temps où elle jouissait seule du privilège de jouer les chefs-d'œuvres

" de la scène française, elle avait faite soit à des auteurs, soit à des acteurs distingués ; il a recommandé les uns et les autres à la munificence de la " nation. "

La liberté des entreprises théâtrales ne paraît pas avoir tourné au bénéfice des " auteurs distingués ", puisque, deux mois après l'avoir obtenue, on commençait à s'en plaindre.

Q. Quel est l'empereur des temps modernes qui a exercé le métier de menuisier avant de monter sur le trône?—R. Pierre-le-Grand avait commencé par être charpentier. Il avait aussi travaillé à la presse typographique, et l'imprimerie synodale de Moscou conserve comme des reliques plusieurs impressions tirées de sa main.

Notes & Nouvelles :

Exercices littéraires. Le résultat d'un concours.

Le 27 avril au soir, devant un auditoire d'élite réuni dans la grande salle de l'Université, Laval, à Montréal, M. de Labriole, professeur de littérature française, a présenté le rapport suivant sur le caractère des travaux faits en rapport avec son cours didactique :

Monsieur le lieutenant-gouverneur,
Monseigneur, Mesdames,
Messieurs,

La tâche qui m'incombe ce soir est fort simple. Je n'ai point à faire de discours ni à me mettre en frais d'éloquence. Mon rôle doit se borner à proclamer devant vous les noms des concurrents qui ont obtenu des récompenses à la suite du récent concours littéraire. Toutefois la simple énumération de ces noms ne suffirait pas à vous faire apprécier comme il convient le mérite de ceux qui sont sortis victorieux. Il faut que vous connaissiez les conditions dans lesquelles le concours a été institué et aussi l'esprit général du cours didactique auquel il a mis fin. C'est à ce prix seulement que vous mesurerez les progrès réalisés pendant l'année académique 1899-1900.

Voici quelle fut l'intention qui présida à l'organisation des cours didactiques des lundis.

Il s'agissait de grouper un certain nombre de travailleurs désireux de fournir une collaboration régulière, de manière à constituer, en dehors du grand public, une élite d'esprits laborieux qui ne ménageraient ni leur temps ni leur peine en vue d'aiguiser leur sens littéraire et de parfaire leur culture intellectuelle. Ce système est celui qui est usité dans les grandes Universités d'Europe : d'un côté le public lettré, à qui sont réservées les expositions générales ; de l'autre côté un noyau d'étudiants qui s'astreignent à un labeur personnel, d'après les in-

dications et sous la direction immédiate du professeur.

Il fut donc décidé que certains privilèges seraient accordés à ceux qui se feraient inscrire comme *membres actifs*; mais en échange de ces droits ils assumaient le devoir de l'assistance régulière au cours et l'obligation de présenter chaque mois une composition écrite.

Quel pouvait être le succès de cette tentative encore sans précédent? Qu'il nous soit permis de le dire aujourd'hui : Il paraissait incertain et problématique. Ceux à qui on faisait appel, déjà engagés pour la plupart dans les études spéciales, tiraillés par la préoccupation des examens à préparer et de l'avenir à construire, trouveraient-ils le temps de réaliser l'effort qu'on demandait d'eux? Personne n'eût songé à leur en vouloir de courir au plus pressé et de songer d'abord à leur intérêt immédiat.

Mais l'événement a prouvé, Mesdames et Messieurs, que ces craintes étaient superflues. En quelques jours 80 candidats se sont inscrits à titre de membres actifs ; et sur ce nombre 44 ont fourni les compositions mensuelles. Cette tâche, ils l'ont accomplie avec sérieux, avec conscience, et la moitié au moins avec une impeccable régularité. Ces chiffres sont éloquents par eux-mêmes ; mais sous les signes abstraits regardons les réalités. Nous serons encore plus frappés. Qui sont ils, ces travailleurs? quelle est leur provenance et leur qualité?—Des étudiants d'abord, qui ont cherché dans les travaux littéraires un délassement de leurs travaux professionnels en même temps qu'un complément de culture générale ; et qui ont voulu élargir encore, pendant qu'il en est temps, ce qu'un maître appelait récemment " les vastes et lointains horizons de la vingtième année "—des professeurs, ecclésiastiques pour la plupart, qui se sont refaits élèves avec une modestie digne de louange, et qui, parmi toutes les occupations si abondantes du professorat, ont eu le courage de suivre les cours et de rédiger des devoirs, souvent longs et difficiles. Ce qui les a animés et soutenus, ceux-là, c'est la pensée que les enfants au service desquels ils mettent leur science et leur dévouement, profiteraient finalement de leur labeur. Vous apprécierez comme il convient une pareille générosité. —Des avocats, aussi, des hommes de carrière libérale déjà lancés dans la mêlée des affaires, mais soucieux de se réserver la distraction délicate et salubre que procure l'étude des maîtres de notre littérature. —Enfin, quelques représentants d'une autre race et d'une autre langue qui nous ont fait l'honneur de se mêler à nous et par leur assiduité même, ont prouvé l'intérêt flatteur qu'ils portent à nos chefs-d'œuvre littéraires et à

notre langue française.

Vous, vous le voyez, Messieurs et Mesdames, étudiants, professeurs, avocats, tous ont été des désintéressés. Ce qui les a attirés à l'Université Laval, ce ne sont pas des préoccupations de carrière, c'est leur curiosité intellectuelle, leur désir de s'initier plus complètement à l'intelligence de la beauté littéraire et au noble jeu des idées. Il y a là un fait significatif dont on ne peut méconnaître le caractère et dont l'honneur rejaillit sur la population montréalaise tout entière.

Il me reste, Messieurs et Mesdames, à parler du concours littéraire où se sont mesurés ces talents et ces bonnes volontés.

On a voulu que le fait même de participer à ce concours fût en soit un honneur. Aussi, parmi les membres actifs, tous n'y ont-ils pas été indifféremment admis. Pour jouir de ce privilège, il fut exigé d'avoir obtenu la note 10 (20 étant le maximum), dans l'une au moins des compositions mensuelles. Une trentaine de *membres actifs* remplissaient les conditions requises, mais, trop défiants d'eux-mêmes, quelques-uns ont lâché pied au dernier moment. Dix-huit candidats ont pris part à l'épreuve finale. Ceux-là ce sont les meilleurs, c'est l'élite, le " bataillon sacré ". Leur supériorité même et la continuité de leurs efforts laborieux, a rendu singulièrement délicate la tâche de celui à qui incombait le douloureux devoir de faire un choix, de mettre l'un en lumière, et de laisser l'autre dans l'ombre. J'aurais voulu, Messieurs, que tous vous fussiez à l'honneur puisque tous vous avez été à la peine. Ah ! je vous l'assure, vous auriez tous le premier prix ! Mais la justice, le bon sens, m'ont ordonné de refouler ces sentiments trop charitables et j'ai dû me résoudre à de pénibles éliminations. Que ceux qui en sont les victimes, ne s'avisent pas de se décourager. Des nuances souvent légères les séparent de ceux qui ont triomphé et une autre fois ce sera leur tour. Tout concours est cruel par essence : c'est un combat où il faut qu'il y ait des blessés.

Le sujet sur lequel les concurrents se sont exercés était une de ces pensées générales qui sont à la portée de tout esprit cultivé. Il s'agissait de commenter cette réflexion de Montesquieu :

L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé.

Ce sujet a été traité avec distinction, avec délicatesse, parfois même avec talent. L'erreur de quelques-uns a été de s'emparer du lieu commun inclus dans la pensée de Montesquieu, et de développer, à propos des joies de l'étude, certaines considérations aux-

quelles tous les agréments du style n'ont pu ôter un peu de froideur.

Certes, il fallait accorder à Montesquieu que l'étude est un grand préservatif contre l'ennui, et l'un des meilleurs divertissements, comme eût dit Pascal, qu'on ait encore inventé. Mais de là, à admettre qu'elle soit l'unique consolatrice et surtout qu'elle apaise si aisément toutes les peines, il y a loin. Un homme qui écrit : " Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé ", laisse supposer que la vie lui a été exceptionnellement clémente, ou bien que son cœur manquait de tendresse. Car il y a des douleurs qui ne peuvent pas, qui ne voudraient pas être si rapidement abolies. C'est en ce sens que j'aurais désiré qu'on développât cette pensée, intéressante surtout parce qu'elle révèle, chez Montesquieu, une certaine sécheresse et une excessive prépondérance de la vie intellectuelle sur la vie sentimentale. J'ajoute que dans plusieurs compositions, la discussion a été conduite précisément dans cet esprit.

Pour le classement définitif, je me suis inspiré des principes que voici. J'ai estimé d'abord qu'il serait injuste de ne pas tenir compte des travaux faits dans l'année. Une des critiques les mieux fondées qu'on adresse aux examens, c'est de ne permettre qu'une appréciation sommaire et superficielle des candidats. Dans le cas présent, je pouvais corriger cet inconvénient, en faisant entrer en ligne de compte les compositions mensuelles. Ainsi, tel candidat qui n'a pas donné sa mesure dans la composition finale a pu garder un rang honorable, grâce à la qualité de ses travaux antérieurs. De même l'excellence de certaines copies présentées pour le concours a permis à leurs auteurs de réparer telle défaillance constatée au mois de décembre ou de février. J'ai voulu réaliser de la sorte le plus de justice possible. L'ordre suivant, dans lequel les noms vont se succéder, est-il celui qui est inscrit là-haut devant les regards de la sagesse divine ? Je n'ose l'affirmer, mais c'est celui qui, après plusieurs vérifications minutieuses, est apparu comme seul équitable à la sagesse bornée du correcteur. En vérité, dans les choses humaines, on ne peut demander davantage.

Mgr l'archevêque a décidé de décerner cinq prix, de 50 dollars à 25 dollars. Sur sa proposition un certain nombre de mentions très honorables ont été accordées, — je n'ose dire comme une promesse pour l'avenir, car enfin, il ne dépend pas de nous qu'elle soit donnée, mais tout au moins comme un encouragement, et pour marquer notre regret de ne pouvoir faire davantage.

Voici les noms :

Premier prix : A. Fauteux, étudiant en droit.

Deuxième prix : Frère Louis-Eugène, du Collège de Sainte-Elisabeth.

Troisième prix : R. Robert, étudiant en droit.

Quatrième prix : Frère Symphorien-Auguste, de l'Académie de Saint-Jean-Berehans.

Cinquième prix : J.-B. Lagacé.

Mentions très honorables (par ordre de mérite) : M. Libert, — Frère Léonis,

du Collège de Sainte-Elisabeth, — Frère Jous, de l'Académie de Saint-Jean Berehans, — J. A. Archambault, étudiant en droit, — M. Bousquet, étudiant en droit.

La fondation d'un cours libre de littérature est une précieuse addition à notre enseignement universitaire, et c'est en termes excellents que l'importance de cette initiative a été, l'autre jour, rappelée par Mgr Bruchési, le lieutenant-gouverneur Jetté, M. l'abbé Colin et M. Taillon.

Si les prêtres généreux qui ont rendu cet établissement possible méritent la reconnaissance nationale, une part de notre estime doit aussi aller à ceux qui ont suivi régulièrement ce nouveau cours, si bien donné par M. de Labriolle, et ont, de cette façon, employé fort utilement les loisirs que pouvaient leur laisser des occupations d'ordre professionnel, ou la préparation d'examens nécessaires dans d'autres sphères de l'enseignement universitaire.

Grâce à un admirable concours de bonnes volontés, la chaire de littérature française à Laval paraît être maintenant solidement fixée.

C'est une belle œuvre et un événement de haute portée pour la nationalité canadienne-française.

Un détail à noter en faveur des lauréats de l'Université : aucun d'eux n'a parlé d'envoyer ses narrations à l'Exposition de Paris.

Voilà une attitude dont la correction échappera probablement à ceux qui font du jardinage littéraire sous l'œil de M. Fréchette.

J. F. D.

LE SENAT AMERICAIN

— ET LES —

ECOLES CATHOLIQUES

Dans notre numéro du 31 mars, nous avons parlé assez au long de la question des écoles catholiques pour les enfants sauvages aux Etats-Unis, en nous appuyant sur des documents d'une authenticité indiscutable.

On s'en souvient, cette question peut se résumer ainsi.

A la demande même du gouvernement de Washington, les catholiques commencèrent, il y a une trentaine d'années, l'établissement, à grands frais, de nombreuses écoles afin de pouvoir recevoir, instruire et civiliser les enfants sauvages.

Les directeurs de ces écoles devaient recevoir annuellement la somme de 108 dollars par enfant sauvage, pour nourriture, vêtements et instruction.

Ces écoles, dites *contract schools*, sous la direction des religieux et des religieuses catholiques, donnèrent des résultats magnifiques. Les inspecteurs du gouvernement l'ont toujours proclamé. Jamais une plainte n'a été portée contre ces écoles.

La jalousie des sectes protestantes, qui avaient essayé d'en faire autant et qui avaient misérablement échoué, et la haine des sectes maçonniques, hostiles à toute idée religieuse, ont prévalu, à Washington, au bout de quelques années ; et sous prétexte que subven-

tionner les excellentes écoles catholiques, c'était consacrer le principe de l'union de l'Eglise et de l'Etat, principe qui horripile les Américains, le congrès a diminué peu à peu les crédits, et les a finalement supprimés tout à fait. Les derniers crédits pour le soutien de ces institutions seront épuisés le 30 juin prochain.

Mais, en même temps, nous l'avons vu, le congrès continue à subventionner des écoles ouvertement protestantes, dites *unsectarian*, comme celle de Carlisle.

Pour remplacer les écoles catholiques, on établit des écoles de l'Etat, où chaque élève coûte 150 dollars par année au gouvernement, et qui donnent de tristes résultats, particulièrement au point de vue moral.

Tout cela nous l'avons montré dans le numéro du 31 mars.

Voici maintenant le dernier acte de cette tragédie. Nous le trouvons dans le *Freeman's Journal*, de New York, numéro du 14 avril.

Le 7 avril, la question est venue encore une fois devant le sénat, de Washington, sous forme d'amendement au bill accordant les crédits pour les services du département des sauvages. Cet amendement était proposé par le sénateur Jones, de l'Arkansas, et se lisait comme suit :

" Pourvu que le secrétaire de l'Intérieur puisse faire des arrangements avec les *contract schools* existants pour l'éducation des élèves sauvages durant l'exercice financier finissant le 30 juin 1901, de tels arrangements ne devant être conclus que dans les endroits où le gouvernement n'a pas encore établi des écoles suffisantes pour recevoir tous les enfants sauvages qui s'y trouvent en âge de fréquenter l'école, et ne devant pas porter sur un nombre d'enfants supérieur au nombre de ceux qui fréquentaient lesdites écoles à la fin de l'exercice se terminant le 30 juin 1900. "

Par *contract schools* on veut dire écoles catholiques ; car les sectes protestantes ont abandonné les institutions qu'elles avaient établies et qui ne pouvaient pas soutenir la concurrence des écoles catholiques.

Tout ce que cet amendement demandait, c'était que le ministre de l'Intérieur fût autorisé à continuer le système scolaire inauguré au temps du président Grant, pour une autre année, et seulement dans les endroits où les institutions gouvernementales n'étaient pas en état de recevoir tous les enfants sauvages en âge de fréquenter l'école.

Le *Freeman's Journal* affirme qu'à l'heure qu'il est plusieurs milliers d'enfants sauvages ne peuvent pas trouver place dans les écoles du gouvernement et fréquentent les écoles catholiques.

Quoi de plus raisonnable que de demander au congrès de pourvoir à l'éducation de ces enfants, dans les écoles catholiques, en attendant que le gouvernement ait pu établir de ses propres institutions en nombre suffisant pour recevoir tous les enfants sauvages.

Il semble que cet amendement aurait pu et aurait dû être voté même par ceux qui veulent abandonner le système des *contract schools*. C'était simplement une mesure provisoire, en attendant que le gouvernement fût en état de pourvoir lui-même à l'éducation de ces milliers de jeunes aborigènes.

Eh bien ! malgré le caractère si raisonnable de la demande ; malgré un discours éloquent en faveur de la proposition prononcé par le sénateur Vest, du Missouri, un non catholique, mais un homme juste et droit, le sénat a rejeté l'amendement de M. Jones par 30 voix contre 16 ; 41 sénateurs ayant eu le courage de s'abstenir.

Et voilà l'aboutissement du dernier effort tenté pour engager le congrès américain à rendre justice aux sauvages et à l'Eglise, et à respecter l'engagement contracté par le gouvernement en 1870 ! Le fanatisme aveugle l'a emporté sur le bon sens et la raison au sein de la Chambre haute des Etats-Unis !

Et l'on viendra soutenir, après cela, qu'il y a, depuis quelque temps, une sensible amélioration des relations entre l'Eglise et l'Etat chez nos voisins !

Qu'espère-t-on donc gagner en niant l'existence du soleil ?

Washington était-il chrétien ?

Mgr Keane, faisant allusion aux observations du sénateur Depew touchant la noble ambition de notre premier président, s'est exprimé comme suit au cours d'une récente conférence :

" L'idée de l'Orient, l'idée du Grec, l'idée du Romain étaient toutes incomplètes. Ces peuples ignoraient le but qu'ils s'efforçaient d'atteindre. Ce fut l'idéal chrétien qui embrasait l'âme de Washington, qui consacra son épée et qui lui permit de mener son peuple à la victoire. Sa croyance fondamentale, c'était que l'idéal chrétien était le véritable idéal pour l'individu comme pour la nation. "

Cette déclaration a provoqué le commentaire suivant dans le *North-West Review*, de Saint-Boniface, (4 avril) :

" Tout cela serait bien beau si seulement on pouvait le prouver. Malheureusement, M. William F. Carne a prouvé exactement le contraire dans l'*Ave Maria* du 24 février 1900. Washington a tenu un journal avec soin pendant 52 ans, et ce journal remplit maintenant, en grande partie, les vingt gros volumes imprimés qui renferment tout ce qu'il a écrit. Or dans tous ces gros volumes le nom sacré de notre divin Sauveur Jésus-Christ ne se rencontre pas une seule fois. Est-il possible qu'un homme dont " l'âme était embrasée de l'idéal chrétien, etc ", ait pu passer toute sa vie sans mentionner le nom du Christ ? De plus, Washington n'a jamais, en aucune façon, fait profession de foi chrétienne. Bien que baptisé dans son enfance, il ne fut pas confirmé. Quoique membre du conseil paroissial (*vestryman*) de la paroisse de Fairfax — une position semi-politique — il ne paraît avoir jamais participé au rite épiscopalien de la Cène, et il semble s'être abstenu délibérément de fréquenter l'église les dimanches où l'on y donnait la communion. Mais la preuve la plus convaincante qu'il n'était pas chrétien au fond du cœur, c'est la manière dont il est mort. Bien qu'il ait conservé sa connaissance jusqu'à la fin, s'occupant soigneusement du traitement médical, de son testament, de

ses funérailles et remerciant ses médecins, il ne dit cependant pas un mot de religion ni de la vie future, il n'appelle auprès de lui aucun ministre, il ne prononce aucune prière, il ne paraît pas avoir pensé à Dieu, et il meurt comme l'animal qui meurt pour toujours. Voilà l'homme dont l'archevêque Keane dit : " Sa croyance fondamentale, c'était que l'idéal chrétien était le vrai idéal pour l'in lividu comme pour la nation. "

" Quel dommage que l'on ne puisse pas faire cadrer les faits historiques avec le patriotisme exagéré et la charité mal comprise ! " — *The Review*, Saint-Louis, 19 avril 1900.

Saint Thomas à la sauce rouge

On le sait, nos rouges approuvent hautement, admirent et exaltent le mouvement révolutionnaire de 1837-38.

Or l'autorité religieuse de ce pays, s'appuyant sur l'enseignement constant de l'Eglise, a formellement condamné ce soulèvement qui manquait de toutes les conditions voulues pour être légitime aux yeux du théologien et du vrai patriote.

En se déclarant partisans et admirateurs du mouvement de 37, nos rouges se font démagogues et ennemis de l'autorité légitime.

Mais voici que nos rouges sont aujourd'hui au pouvoir. Quel changement dans leur attitude !

M. Laurier ayant décidé que le Canada devait prendre part à la guerre d'injuste conquête que le gouvernement de lord Salisbury a entreprise dans l'Afrique australe, il faut approuver M. Laurier.

Et pour approuver M. Laurier, il faut verser dans l'extrême opposé à la démagogie : il faut se faire tory et autoritaire ; il faut soutenir que l'autorité civile a toujours raison et que nous lui devons une obéissance aveugle, même dans les choses injustes !

Voici, en effet, ce que nous lisons dans l'*Union*, de Saint-Hyacinthe, à la date du 30 avril :

" L'enseignement de l'Eglise dit que le sujet est obligé d'obéir au Souverain même dans une guerre injuste. (St. Thomas.) "

Nous avons à peine besoin de dire que l'Eglise n'enseigne rien de semblable ; car si elle respecte l'autorité, elle respecte aussi la liberté et la dignité humaines.

L'*Union* serait fort empêchée d'indiquer le passage de saint Thomas où se trouve cette affreuse doctrine qui supprime toute liberté et qui consacre la tyrannie la plus abominable.

Nous la mettons au défi d'indiquer l'ouvrage, le chapitre et la page !

M. l'abbé Joseph Bourassa, ancien curé de St. Bernard, décédé ce matin à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 83 ans, était membre de la Caisse St-Joseph, de la congrégation du Petit Séminaire et de la société d'une messe, section diocésaine.

J. Cl. ARSENAULT P'tre
Secrétaire.

{ Archevêché de Québec,
8 avril 1900.

PETITES NOTES

Le *Journal de Roubaix*, parlant du livre de M. Tardivel, dans son numéro du 15 avril, dit, entre autres choses :

" C'est une page d'histoire religieuse, un livre de bonne foi, écrit avec entrain, d'une lecture facile et attachante, et qui sera longtemps actuel. "

" On ne saurait parler de la question religieuse au XIXe siècle, sans consulter l'élégant volume que publie la Société de Saint-Augustin. "

Nous remercions tout spécialement notre ami et confrère, le directeur de la *France chrétienne*, de ses efforts pour faire connaître et propager notre livre. Il en avait déjà parlé. Il en parle encore dans la livraison du 19 avril.

M. McLennan a interpellé, l'autre jour, le gouvernement d'Ottawa pour savoir s'il est vrai, oui ou non, qu'un soldat canadien a été condamné à 56 jours de travaux forcés, pour avoir volé un poulet, comme le prétend M. Bennet Burleigh. M. Borden, ministre de la milice, a fait la leçon à M. McLennan pour avoir soulevé cette question, mais il ne paraît pas avoir dit si l'accusation est fondée ou non.

A ce propos, M. Clarke Wallace a dit que le gouvernement a dû recevoir sur le sujet un rapport du colonel Otter. Pourquoi ne soumet-il pas ce rapport ? Pour une fois nous pensons comme M. Wallace ! Le colonel Tyrwitt dit que " les officiers anglais sont animés d'humanité " et que " si ce châtement a été infligé, c'est qu'il était mérité " !! Sir A. P. Caron est d'avis que " le pillage est un des grands crimes contre la discipline militaire. "

Le pillage, sans doute, est un grand crime ; mais peut-on, sans tomber dans le pharisaïsme, assimiler le vol d'un poulet, au pillage ? Du reste, l'accusation de Bennet Burleigh porte sur un autre point. Il a déclaré que tandis qu'un soldat canadien a été condamné à 56 jours de travaux forcés pour le vol d'un poulet, des MILLIERS d'autres soldats, qui avaient commis des offenses analogues, n'ont reçu aucun châtement ! (Voir le *Star*, de Montréal, 18 avril).

Après cet échange d'observations, l'incident a été déclaré clos. Il n'en sera probablement plus question, car les chefs, de part et d'autre, s'entendent, sans doute, pour étouffer l'affaire. Cela n'empêchera pas le public de rester sous l'impression que l'accusation est fondée.

L'hiver dernier, quatre individus, violemment soupçonnés d'avoir volé une banque, à Danville, ont été arrêtés et renfermés dans la prison de Sherbrooke, en attendant leur procès. Les journaux ministériels prétendent que tout le monde a fait son devoir et que la prison de Sherbrooke était considérée comme sûre. Ce qui n'empêche pas les quatre individus d'avoir pris la clé des champs, ces jours derniers.

Le *Soleil*, du 3 mai, nous apprend, imperturbablement, que " les délégués

Boers ont quitté La Haye (sic !) hier en route pour les Etats-Unis ". Il est permis d'être Anglais, peut-être, mais pas tant que ça, assurément.

Pour prendre date : Le *Soleil* du 3 mai 1900, nous fait savoir " qu'une dépêche de Londres annonce que l'on y est convaincu que la guerre sera terminée six semaines après que lord Roberts sera parti de Bloemfontein pour Prétoria. "

Prière de spécifier : Le *Soleil*, numéro du 3 mai, déclare " qu'il est certainement très plausible de croire que M. Laurier est très populaire parmi nos coreligionnaires de là-bas (Manitoba) après toutes les concessions qu'il leur a obtenues ". C'est nous qui soulignons. Le *Soleil* voudrait-il nous dire en quoi consiste ces fameuses concessions ?

Les journaux de Paris nous apprennent que nous nous n'étions pas trompés : la messe célébrée à Notre-Dame de Paris, le 19 avril, pour demander la bénédiction du ciel sur l'Exposition, l'a été sur ordre de Son Em. le cardinal Richard. Les autorités civiles et les directeurs de l'Exposition n'y étaient pour rien.

Nous voyons par *The Review*, que Mgr Kain, archevêque de Saint Louis, vient de déclarer la société secrète dite *The Modern Woodmen* une société " très dangereuse " que les catholiques doivent éviter. Espérons que toutes les sociétés suspectes — et le nombre en est légion — seront bientôt condamnées nommément par l'autorité compétente.

Une perle cueillie dans le *Soleil* du 7 mai :

" L'armée anglaise n'est plus sur la défensive, mais marche rapidement vers le Transvaal, après s'être emparé de l'Etat Libre d'Orange, l'autre république en révolte. "

Ça, c'est bien anglais ! Ces bons Anglais, on le sait, ont la manie de traiter tous ceux avec qui ils viennent en conflit de révoltés et de rebelles.

Autre perle, d'un autre genre, dans le même numéro du même journal :

" Hier soir, vers 7 heures, un beau Fox Terrier, propriété de M. Wilson Drum, a été écrasé par un char électrique, sur la Grande-Allée. Jacko, qui comptait 12 ans, était passablement aveugle et sourd. Etant sorti de la maison de son maître, il allait faire une petite promenade, quand, en traversant la rue, il a été frappé par le char. La pauvre bête a été ni plus ni moins mise en charpie. "

N'est-ce pas que le journalisme quotidien, tel que M. Pacaud l'entend, est un puissant moyen d'instruire et de moraliser le peuple ?

Les aimables Doukhobors, importés au Canada à grands frais, voudraient s'en aller aux Etats-Unis. Le 7 mai, à la chambre des Communes, en réponse à une interpellation, l'honorable M. Sutherland a déclaré que " le gouvernement a réussi à empêcher le départ des Doukhobors pour les Etats-Unis, en engageant le gouvernement de Washington à appliquer la loi américaine relative au travail des étrangers

(alien labor law), de sorte que les Doukhobors furent arrêtés à Pembina ". Des gens que l'on garde au Canada malgré eux feront de tristes colons. De grâce, qu'on les laisse partir !

On discute les moyens à prendre pour porter remède à la disette de papier dont les journaux sont menacés par suite de la destruction des fabriques de Hull et de Grand'Mère. Les uns demandent que le gouvernement enlève tout droit de douane sur le papier. MM. Berthiaume et Dansereau, dit une dépêche d'Ottawa, veulent que le gouvernement vienne au secours des journaux en leur donnant de nouveau le libre transport par " les malles de Sa Majesté ". Mais cela ne nous donnerait pas plus de papier. Le meilleur remède ne serait-il pas une sérieuse réduction du format et du nombre de pages des journaux quotidiens. Tout le monde y gagnerait, le public encore plus que les propriétaires de gazettes.

Un incendie a causé de sérieux dommages (\$80,000) à la pulperie de Grand'Mère. La fabrication du papier sera arrêtée pendant une douzaine de jours, dit-on. Le prix du papier, déjà très élevé, va monter encore.

Une petite ville minière de la Colombie anglaise, appelée Sandon, a été à peu près complètement détruite ces jours derniers.

Les dépêches de Londres, en date du 7 mai, mandent que la situation aux Indes devient plus épouvantable de jour en jour. La famine et la peste exerçaient déjà des ravages terribles ; voilà maintenant que le choléra éclate parmi ces malheureuses populations.

Depuis quelque temps ça va mal pour les Anglais dans la colonie de la Côte d'Or, Afrique occidentale. Une dépêche de sir Frederick Mitchell Hodgson, gouverneur et commandant en chef, datée de Commassie, le 27 avril, mande que la situation devient très grave. Les Ashantis, au nombre de 10,000 entourent la ville. Le gouverneur demande qu'on lui envoie des secours au plus tôt.

Gordons et Canadiens

Le capitaine J. E. Pelletier, du premier contingent canadien (ne pas confondre avec le major Oscar Pelletier) est actuellement à Londres où il a été envoyé à cause de l'état très délabré de sa santé. Il confirme la nouvelle déjà donnée qu'à la bataille de Paardeberg plusieurs Canadiens ont été tués et blessés par les baïonnettes des Gordons — cinq ou six, dit-il. Il ne blâme pas les Gordons. Les Canadiens rejetaient, et dans la demi-obscurité les Gordons les prenaient pour des Boers !

Voilà ce que l'on dit pour expliquer l'incident.

Il est bien plus probable que les Gordons savaient parfaitement que c'étaient des Canadiens qu'ils piquaient. On met ainsi, paraît-il, de vieilles troupes en arrière de troupes non encore aguerries, pour les empêcher de reculer, en les piquant avec la baïonnette ou en tirant dessus, au besoin, si elles fléchissent. On appelle cet aimable procédé appuyer. Evidemment, les Gordons avaient reçu l'ordre d'appuyer les Canadiens !

LA RECONNAISSANCE ENVERS DIEU

(Du *Messageur du Cœur de Jésus*, de Toulouse)

(Suite et fin)

III

La liste est-elle complète? Sans doute, bien des gens, même chrétiens, la jugeraient close et s'en tiendraient là. Mais ne reste-t-il pas, au-dessus de tous ces petits distributeurs de bienfaits ou de services, le bienfaiteur par excellence, Dieu notre Créateur, notre Père, notre Rédempteur, Dieu qui, après nous avoir comblés de biens durant cette vie, n'attend que le grand jour de la récompense pour nous élever à la plus haute dignité compatible avec notre nature finie?

Ah! le grand Bienfaiteur, combien peu on pense à lui! L'Eglise, qui est la grande école de la reconnaissance, comme elle est celle du respect, l'Eglise qui n'oublie rien, parce que le Saint-Esprit rappelle constamment à son cœur ce qu'elle doit aimer et accomplir, l'Eglise ne manque pas à ce grand devoir de gratitude envers son souverain Maître.

La liturgie sacrée, qui est la prière officielle des chrétiens, composée en grande partie des paroles de la sainte Ecriture, est parsemée de formules de reconnaissance, que dit tantôt le prêtre, tantôt l'assistance: "*Gratias agimus tibi.*" — "*Deo gratias,*" etc... A la messe particulièrement, pendant le chant solennel de la Préface, le célébrant s'écrie: "*Gratias agamus Domino Deo nostro*", et les fidèles répondent par acclamation: "*Dignum et justum est.*" "Oui, cela est digne, digne de Dieu et de nous; cela est de toute justice." — "En vérité, reprend le prêtre, cela est digne et juste, équitable et salutaire, de vous rendre grâces toujours et partout, à vous, qui êtes notre Seigneur, notre Père et notre Dieu..." Alors l'officiant redit les bienfaits spéciaux que rappelle la fête du jour, pour exciter davantage les chrétiens à la reconnaissance, et il invite ensuite tout le peuple à unir sa voix à celles des esprits bienheureux pour louer le Dieu trois fois saint, le Seigneur des armées, au plus haut des cieux.

N'est-ce pas d'ailleurs ce que faisait Jésus lui-même pendant sa vie mortelle? Avant d'opérer la plupart de ses miracles, le Sauveur, rapportent les Evangélistes, levait les yeux au ciel et rendait grâces à son Père. Au moment d'accomplir le plus extraordinaire et le plus bienfaisant de tous, au moment d'instituer la sainte Eucharistie, il agit semblablement. "La veille de sa Passion, il prit du pain dans ses mains saintes et vénérables, et, élevant les yeux au ciel, il rendit grâces, bénit le pain et le rompit..." Et le mot *Eucharistie* lui-même ne signifie-t-il pas, au sens étymologique, action de grâces? Le sacrifice de l'autel est aussi un hommage d'adoration, d'expiation et de supplication, mais il nous apparaît tout d'abord avec ce caractère d'action de grâces; le Cœur de Jésus, vivant dans l'Eucharistie, remercie pour nous son Père, et nous pourrons lui offrir ce

remerciement infini, afin de suppléer aux nôtres, si indignes de la divine munificence.

Puisque Jésus et son Eglise nous prêchent ainsi par leur exemple la reconnaissance envers Dieu, et que la raison, éclairée par la foi, nous en démontre la nécessité, laissons-nous convaincre et tâchons de considérer notre Dieu, si grand et si bon, comme notre premier, comme notre incessant bienfaiteur.

Oh! oui, sachons le reconnaître par tout où il nous fait du bien. Pour les dons généraux qui nous viennent directement de lui, et qui ne peuvent venir que de lui, comme la création, la rédemption, la vocation à la gloire surnaturelle du ciel, il est évident que nous ne pouvons les attribuer qu'à sa bonté pour nous, si nous y réfléchissons. Malheureusement, nous ne réfléchissons pas assez sur ce grand sujet, ou bien, si nous y pensons quelquefois, cette pensée salutaire ne s'accroît pas dans notre esprit et ne s'empare pas de notre cœur.

Quand aux dons particuliers concédés à chacun de nous, ils nous frappent peut-être davantage; aussi est-il bon de les rappeler souvent à notre mémoire. "*Grâce à Dieu*, pourrions-nous nous dire, je suis né dans un pays chrétien, d'une famille chrétienne, de parents vertueux et pleins de tendresse pour moi; *grâce à Dieu*, j'ai pu avoir tels ou tels avantages d'éducation, de santé, de fortune, d'intelligence, que d'autres, qui valent mieux que moi, n'ont pas reçus; *grâce à Dieu*, j'ai rencontré sur mon chemin des personnes ou des circonstances qui m'ont facilité la route vers le travail ou la vertu, et dont l'affection m'a rendu plus léger le fardeau de la vie." etc...

N'omettons jamais, lorsque nous songeons à ce que nous pouvons avoir d'ajouter: "Et cela, c'est Dieu qui me l'a donné, sans aucun mérite de notre part." Cette restriction est un salutaire antidote contre l'orgueil et contre l'ingratitude; si nous sommes bien pénétrés de cette vérité, la vaine gloire et la suffisance n'entreront guère avant dans notre cœur, eussions-nous le génie de Dante ou la sainteté de François d'Assise.

Un vénérable religieux, dont la mémoire est chère à tous ceux qu'il a guidés dans la voie des saints, recommandait une pratique qu'il observait lui-même et dont il retirait, disait-il, le plus grand fruit. Il avait noté sur un cahier les principales grâces que Dieu lui avait accordées pendant sa vie, grâces générales, grâces particulières, et il relisait de temps en temps ce précieux *memento*. Puisse cette pieuse pratique lui survivre et exciter beaucoup d'âmes à la reconnaissance!

IV

Mais Dieu n'agit pas toujours à découvert lorsqu'il nous octroie ses faveurs; il se sert souvent d'intermédiaires, et notamment des personnes qui nous entourent, parents, amis, professeurs, serviteurs, ou même des êtres sans raison, des objets inanimés, dont nous pouvons jouir. Il n'est pas aisé d'apercevoir dans ces occasions la main bienfaisante de Dieu, et cepen-

dant c'est d'elle que nous vient en réalité tout ce que les créatures nous procurent de bon. Saint Ignace, dans le deuxième point de son admirable Contemplation pour obtenir l'amour divin, nous fait considérer les bienfaits de notre Père du ciel, mais avec cette particularité qu'il nous montre Dieu présent dans chacun des biens que nous recevons de lui. Ce n'est pas le riche qui envoie au pauvre une offrande par un valet, c'est le riche lui-même qui vient dans la mansarde du misérable abandonné et lui porte de ses mains ce dont il a besoin. Aussi la vue de cet argent, de *ce bon de pain*, de ce présent quelconque ainsi offert, rappellera-t-elle nécessairement au mendiant qui l'a reçu, non seulement la valeur de l'objet, mais encore le souvenir de celui qui l'a donné.

Dans le troisième point, saint Ignace va plus loin encore, car il nous fait voir Dieu non pas seulement comme présent dans les dons que nous recevons de lui, mais encore comme agissant et travaillant pour nous. C'est — pour continuer notre comparaison — le charitable visiteur du pauvre, ajoutant à l'aumône de sa bourse celle de son action personnelle; lui-même, il agit et travaille pour le bien-être de ce malheureux, il prépare son lit, balaie sa chambre, allume son feu, se fait son serviteur, quoi qu'il lui en puisse coûter. Assurément, Dieu ne souffre pas en exerçant pour nous ses merveilleuses opérations dans les créatures, mais son action est réelle, si elle n'est pas douloureuse, et lorsqu'il a été possible d'unir la souffrance avec l'infinie majesté, nous savons que notre charitable Rédempteur, loin de la craindre, s'y est plongé jusqu'à l'excès.

Les saints pénètrent plus avant, et, dans son quatrième point, saint Ignace nous fait entrevoir comment le cœur surnaturalisé des serviteurs de Dieu sait reconnaître, dans toutes les perfections créées, le reflet de la perfection infinie, et, dans tout ce que les créatures offrent de bon et de beau, voit, loue, remercie et aime le Créateur.

Voici le plus haut degré de la reconnaissance filiale en ce monde, aucun des bienfaits de Dieu ne passe inaperçu, autant qu'il est possible à l'infirmité humaine; on voit Dieu partout et toujours; par conséquent, on le remercie partout et toujours.

S'il ne nous est pas donné de monter aussi haut, ou du moins de nous y maintenir avec cette constance habituelle des saints, efforçons-nous toutefois d'y tendre; tâchons de créer l'habitude en répétant continuellement les actes. Qu'une de nos plus ordinaires préoccupations soit de chercher à reconnaître l'action bienfaisante de la Providence partout où elle se manifeste, et de lui dire *merci*. *Merci, Deo gratias!* tel devrait être le mot habituel, l'oraison jaculatoire, jaillissant à chaque instant de notre cœur et de nos lèvres. *Merci* pour les biens de l'ordre matériel, pour le rayon de soleil qui nous réchauffe, pour la pluie qui féconde nos champs, pour la nourriture pour le sommeil, pour les divertissements honnêtes que Dieu nous permet de prendre; *merci* pour les grâces spirituelles, pour ces lumières sur-

naturelles qui montrent parfois si clairement le chemin à notre âme, pour la force qui soudain nous remplit le cœur, pour une tentation, une faute évitées, pour une bonne parole entendue; *merci* même — et j'oserais dire surtout — pour les souffrances, tourments du corps ou de l'âme, qui trempent notre vertu et nous rapprochent de Jésus en croix; *merci* partout, toujours et à propos de tout; *merci* des lèvres d'abord, malgré la répugnance de la nature, et enfin du fond du cœur avec la grâce de Dieu.

Ce n'est au fond que la présence de Dieu habituelle, mais avec cette nuance, que ce n'est pas la présence d'un maître ou d'un juge prêt à punir, mais celle d'un père, d'un ami, qui donne toujours et à qui nous ne nous lassons jamais d'offrir notre remerciement plein d'amour.

Nous savons bien, n'est-ce pas? que Dieu ne veut qu'une chose, notre bien, le bien de notre âme, et qu'il fait tout pour nous le procurer. Parfois les hommes semblent contrarier ce plan divin et mettre obstacle à ses intentions bienfaisantes, mais notre charitable Père, avec les ressources infinies de sa miséricorde, sait, si nous voulons bien ouvrir nos yeux et notre cœur, changer les obstacles en moyens et les croix en mérites. Telle créature voulait peut-être me nuire par ses paroles, ses actions, mais le Créateur, qui a permis ce mal, veut me sanctifier par la douleur qu'il cause. Au lieu de me laisser aller à la colère, comme l'enfant qui frappe du pied le meuble où il s'est heurté, je leverai les yeux au ciel et j'y verrai mon Père, mon Père dont le Cœur miséricordieux a pitié de ma souffrance, mais qui me présente cette même souffrance comme une monnaie capable d'acheter le paradis. Si je n'avais pas regardé en haut, j'aurais pris cette monnaie pour un objet sans valeur et même nuisible, tandis qu'elle est infiniment précieuse. *Merci, mon Dieu!* Les hommes rendent souvent le mal pour le bien, ou ils blessent en croyant guérir; et vous, ô mon Dieu vous ne vous lassez jamais de donner, même à ceux qui vous offensent; vous transformez en bienfaits les tourments du corps ou de l'âme. Soyez béni, vous et tout ce qui nous vient de vous, indirectement, même ces dons que la malignité des hommes rend amers, mais que vous savez si bien adoucir!

Et maintenant que rendons-nous au Seigneur pour toutes les choses qu'il nous a si libéralement données? L'hommage de la louange reconnaissante, sans doute, mais aussi celui de l'action. Quoique notre Créateur soit infiniment riche et puissant, quoiqu'il n'ait pas besoin des biens qu'il nous a prêtés, il veut cependant, par une délicatesse, nous permettre de nous acquitter en quelque sorte envers lui. Comme un créancier qui transporte sur une autre tête son droit de toucher un prix convenu, Dieu s'est substitué ses créatures; c'est à elles que nous pouvons rendre ce dont il n'a pas besoin. Vous avez beaucoup reçu de Dieu: rendez-le à vos frères, dont il veut ardemment le salut; vous avez reçu des richesses: secourez les pauvres; vous êtes riches de dons surnaturels: soyez apôtres; vous avez appris à pratiquer

telle ou telle vertu : hâtez-vous de l'enseigner à ceux qui en ignorent encore la douceur. Voilà le *merci* en action qui vous mettra au cœur le feu sacré de la charité, de l'apostolat ; la reconnaissance pratique, qui vous permettra, non de vous libérer complètement à l'égard de votre céleste bienfaiteur — c'est impossible — mais de lui prouver que vous comprenez les bienfaits de son Cœur divin et que vous voulez lui rendre amour pour amour.

Joseph TUSTES, S. J.

L'AMERICANISME

On écrit d'Amérique à la *Vérité*, de Paris, numéro du 24 avril :

« Le livre de M. Tardivel sur la situation religieuse aux Etats-Unis, en mettant la froide réalité à la place des illusions, a porté à l'école américaniste un coup dont elle devait chercher à se relever. Nous la voyons en faire le premier effort dans *l'Univers-Monde* où un nouveau correspondant, qui signe Siffrein, sans oser rejeter les témoignages de M. Tardivel, ou même en révoquer la valeur en doute, les accuse d'avoir vieilli. Rien de moins fondé que cette imputation. Ils gardent toute leur force, après comme avant la guerre criminelle contre l'Espagne. Les agrandissements récents des Etats-Unis ont bien pu inspirer au gouvernement plus de déférence envers une Eglise à laquelle appartiennent ses nouveaux sujets ; mais, loin que ces politesses, dictées par l'intérêt du moment, aient amené aucun changement à l'intérieur, elles ne nous garantissent même pas que les droits du catholicisme dans les pays conquis seront longtemps respectés, car l'opinion protestante, de beaucoup la plus puissante, ne cesse de réclamer qu'il n'en soit pas tenu compte.

« Dans de vaines apparences, ou dans l'observation d'un simple usage ; dans une bénédiction publiquement donnée par le cardinal Gibbons au président MacKinley et à l'amiral Dewey, et reçue avec les dehors du respect ; dans un éloge de Washington, prononcé par Mgr Keane en présence du monde officiel ; dans quelques mots de regret jetés par le gouverneur de l'Etat de New-York sur la tombe d'un prêtre, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, le correspondant de *l'Univers* feint de voir des événements capables d'ébranler les conclusions de M. Tardivel, alors qu'il ne saurait ignorer qu'ici les hommes publics se font un jeu de ces sortes de démonstrations. Deux protestants s'inclinant sous la main d'un évêque dont ils méconnaissent du fond du cœur le caractère sacré ; un archevêque catholique, chanoine d'une basilique patriarcale, rendant hommage devant des protestants et de façon à leur plaire, aux qualités d'un protestant célèbre : sont-ce là tous nos progrès et tout le surcroît de faveur dont on nous honore ?

« M. Tardivel, au contraire, joindrait sans peine à tous les faits qu'il a rassemblés des épisodes vraiment douloureux qui ne sont que d'hier. J'en remarque deux : l'université Harvard

fermant aux élèves des Jésuites l'accès de sa faculté de droit, et l'amirale Dewey, qui était catholique, passant, comme on l'assure, à l'anglicanisme, pour faciliter le succès de son mari, candidat présidentiel. »

NOTE DE LA *Vérité*, DE QUÉBEC : — Si jamais M. Tardivel a l'occasion de publier une deuxième édition de son ouvrage, le correspondant de *l'Univers-Monde* verra bien si ses témoignages ont vieilli. Depuis qu'il a envoyé son manuscrit à l'imprimeur, en juillet dernier, M. Tardivel a constamment pris des notes sur la situation religieuse aux Etats-Unis. Il a en portefeuille des extraits nombreux de journaux américains qui non seulement confirment sa thèse, mais qui établissent que le mal américain va toujours grandissant. Il y a, par exemple, la question des écoles catholiques pour les enfants sauvages qui vient de se terminer par une suprême injustice dont nous avons parlé dans notre numéro du 31 mars et dont nous parlons encore cette semaine.

Puis il y a l'œuvre de *secularisation* qui se poursuit à Cuba, sécularisation non seulement des écoles mais aussi du mariage.

Il y a les horribles sacrilèges, les profanations d'églises aux Philippines. Et le projet, non encore mis à exécution, mais que les catholiques américains redoutent, de la confiscation des biens ecclésiastiques aux Philippines.

A l'appui de presque chaque affirmation contenue dans son livre, M. Tardivel est en mesure d'apporter de nouvelles preuves qui datent d'hier, pour ainsi dire.

Les américanistes ne perdront rien pour attendre.

MGR MERRY DEL VAL

Parlant des promotions épiscopales qui ont été faites au consistoire du 19 avril, le correspondant romain de la *Vérité*, de Paris, dit :

« Mgr Merry del Val, nommé archevêque titulaire de Nicée, est le fils de l'ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège. Il a été pendant de longues années camérier secret participant de Sa Sainteté, et le Pontife a eu ainsi l'occasion de le connaître de près en conversant presque chaque jour avec ce prélat de son entourage intime. Mgr Merry del Val a été nommé il y a peu de mois président de l'Académie des Nobles Ecclésiastiques.

L'ARMÉE DE ROBERTS

Un romancier anglais, M. Conan Doyle, qui arrive du Transvaal, fait une triste peinture des soldats de lord Roberts :

« Si ces hommes, dit-il, descendaient Piccadilly, il y aurait de quoi affoler Londres ! A voir l'être sanglé, pincé, freluquet et propre qu'est le soldat anglais en temps de paix, qui aurait jamais imaginé qu'il pût se transformer aussi rapidement en cette espèce de barbare mâle et farouche ? Figures de bouledogues, figures de faucons, figures de loups affamés ; toutes les figures, sauf celle d'un lâche ! »

Voilà bien le témoignage précis de ce que permettent d'imaginer les télégrammes officiels, dit la *Vérité*, de Paris. L'armée de lord Roberts est une armée de braves, mais une armée épuisée et déguenillée.

L'impiété du gouvernement français

(De la *Semaine religieuse*, de Cambrai)

L'insulte faite aux chrétiens par le gouvernement en fixant l'ouverture de l'Exposition au Samedi-Saint et en en faisant une sorte de fête nationale (1), a été plus grave encore que nous ne l'avons dit. Les fidèles se rendant le Vendredi-Saint à l'office des Ténèbres, à l'heure même de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont eu la douleur de voir des agents des administrations grimper sur le toit de leurs églises pour les pavoiser. Le judaïsme, dont nos gouvernants ne sont que les humbles servants, semblait dire par cet acte : J'ai crucifié le Messie à pareil jour, à pareille heure, et je m'en glorifie ; et si vos églises retentissent encore à l'intérieur, pour quelque temps, de vos lamentations, dès aujourd'hui elles porteront nos trophées et les signes de la victoire que la Révolution m'a procurée sur vous.

Cela n'a point suffi. Le Vendredi-Saint, à six heures du matin, le ministre de la marine a télégraphié aux ports militaires de France, que les manifestations traditionnelles du deuil du Vendredi-Saint, étaient supprimées. Déjà les équipages commençaient à appiquer les vergues et mettaient les pavillons en berne ; déjà le canon avait commencé à tonner. Les marins durent cesser de tirer, redresser les vergues et hisser les pavillons à bloc.

Depuis longtemps déjà les Juifs insistaient, chaque année, auprès de nos gouvernants, pour obtenir l'abolition de ce deuil qui les offensait (2). Aucun ministre, même M. Lockroy, n'avait osé prendre sur lui une pareille détermination, sachant combien elle blesserait et irriterait nos marins. M. de Lanessan a cru que désormais l'on pouvait tout se permettre. Il est à remarquer qu'à Dunkerque, tandis que tous les bateaux flottant pavillon français, avait mis leur drapeau en berne et leurs vergues en pantenne, aucun des navires anglais ne s'était conformé à l'usage. Est-ce que les Anglais étaient avertis d'avance que le gouvernement français prendrait cette mesure qui devrait mécontenter, décourager nos marins et les affaiblir en présence de l'ennemi héréditaire ?

On a observé et commenté qu'an-

(1) Il faut redire que l'ouverture de l'Exposition avait été fixée par décret au 5 mai, et que rien que pour arriver à ouvrir des chemins au cortège officiel samedi dernier, on a dû faire travailler pendant plusieurs jours la garnison de Paris.

(2) On peut lire dans le compte-rendu des travaux de l'assemblée générale du Grand-Orient, de septembre 1899, page 265, un « vœu tendant à la suppression des coups de canon le vendredi-saint ». Ce vœu, après avoir reçu avis favorable de la commission, a été adopté.

A la page 280 du même compte-rendu, on lit : « Parmi les vœux qu'on vous a lus tout à l'heure, il en est un qui parle de la suppression des coups de canon le vendredi-saint. Cette question a été soulevée déjà au convent dernier, ou il y a deux ans ; nous avions alors au ministère de la marine le F. Lockroy, qui avait donné des ordres à cet égard : ils allaient être exécutés, puis il s'est laissé circonvenir. » M. Lanessan, lui, a obéi.

cun télégramme de courtoisie n'est parvenue au gouvernement français de la part des souverains ou des gouvernements étrangers à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition. Le Czar lui-même, « notre fidèle allié » n'a pas jugé bon d'adresser un télégramme de sympathie au gouvernement qui se moque à ce point des sentiments les plus nobles et les plus élevés de la nation qu'il opprime.

Peut-être aussi les Souverains se souviennent-ils de la prédiction de Jaurès déjà en partie réalisée, puisque M. Millerand, le représentant du socialisme dans le gouvernement, a pu paraître, pérorer, et se faire acclamer par les ouvriers de l'Exposition, au cri de : « Vive la sociale ! »

« En 1900, disait Jaurès, c'est le socialisme victorieux qui inaugurerait l'Exposition universelle ; ce sera la chute de la politique bourgeoise.

« La présence d'un membre du parti au sein du gouvernement, sera comme un écriteau annonçant au monde que l'ère des réformes est arrivée. »

On peut dire dès aujourd'hui que l'ouverture de l'Exposition marquera dans l'histoire comme une date politique sociale et religieuse. Les anarchistes exultent en voyant arriver le moment où ils pourront saccager la société, comme ils ont saccagé les églises de Saint-Joseph et d'Aubervilliers. Pour les socialistes, cette date commence l'ère d'expropriation rêvée par Guesde et Jaurès. Pour les francs-maçons et les Juifs elle commence l'ère de leur triomphe définitif sur les catholiques et sur tous ceux qui, au sein de l'hérésie, ont conservé quelque chose du christianisme. M. Millerand n'a point manqué de le faire entendre dans son discours :

« Il n'est pas que les contagions physiques : les maisons pauvres où s'abritent les germes morbides, les cerveaux incultes où fermentent la superstition et la haine, constituent des périls dont une intelligente prévoyance suffirait à nous convaincre qu'il faut hâter la disparition. » On sait ce que les francs-maçons veulent faire entendre lorsqu'ils prononcent le mot « superstition ».

LES MISSIONS CATHOLIQUES EN CHINE

(De la *Vérité*, de Paris, 25 avril.)

D'après le journal *L'Echo de Chine*, les derniers troubles du Chang-Toung ont été dirigés surtout contre les missions catholiques. Cent villages et plusieurs églises ont été incendiés. La légation de France a obtenu la révocation du gouverneur de Tsi-Nan-fou. Le successeur de celui-ci se montre favorable aux chrétiens.

D'autre part, on parle de nouveaux massacres de catholiques aux environs de Pékin, à Pastingfou. Les auteurs de ces méfaits, dont sont victimes les catholiques indigènes, appartiennent à la secte des Boxers. Des bâtiments de guerre sont envoyés par l'Allemagne et la France vers Makoa.

L'EXODE

Nous lisons ce qui suit dans le *Pionnier*, de Sherbrooke, à la date du 4 mai. Notre confrère est bien placé pour savoir ce qui se passe, car c'est surtout par Sherbrooke que nos compatriotes gagnent la République voisine :

“ Le nombre de familles agricoles qui passent à la gare de Sherbrooke, en route pour les villes manufacturières, prend encore, ce printemps, des proportions vraiment regrettables.

“ Voilà un phénomène qui ne saurait trop attirer l'attention des patriotes sincères.

“ Depuis des années et des années, nos campagnes sont dépeuplées par ce courant fatal, auquel nous avons négligé d'opposer une digue sérieuse.

“ La grande erreur que nous avons commise, ça été de chercher à tenir nos gouvernements responsables d'un mal qui tenait à des causes sociales, plutôt qu'à des causes politiques.

“ Au lieu d'étudier ce désordre en économistes, nous l'avons étudié en politiciens.

“ Tant que les conservateurs étaient au pouvoir l'opposition libérale accusait les ministres d'incurie et d'incapacité, en leur attribuant la responsabilité du départ de nos compatriotes. C'était une prétention aussi injuste que fautive, et la meilleure preuve que les meneurs libéraux étaient dans le tort, c'est que l'émigration fait autant de ravages que jamais depuis que leur parti est à la tête des affaires.

“ La dépopulation des districts ruraux présente un symptôme des plus alarmants pour notre avenir ; elle comporte même une question de vie ou de mort pour notre nationalité.

“ Si nous voulons aborder cette question avec espoir de la résoudre, commençons par cesser de politiquer à son sujet.

“ Abordons-la avec sincérité et avec désintéressement, comme des patriotes. Tâchons de réparer les écarts et les manquements que l'intérêt égoïste de l'aveugle partisanerie a pu faire commettre.

“ Les causes de l'émigration sont multiples et ce serait vouloir une impossibilité que de chercher à arrêter complètement un mal qui est, en quelque sorte, devenu endémique ; mais il serait facile d'en amoindrir l'intensité. C'est ce à quoi devraient tendre les hommes de bonne volonté, sans distinction de couleur politique.

“ Des remèdes à ce mal, que nous déplorons tous sans prendre les moyens de les guérir, ont été signalés et clairement indiqués. Il suffirait d'une entente entre les amis dévoués de la cause nationale, comme il s'en trouve à tous les degrés de l'échelle sociale, pour amener une action d'ensemble qui ne manquerait pas de résultats pratiques.”

Ah ! s'il était possible de traiter au moins cette question vitale de l'émigration en dehors de toute préoccupation de parti ! Mais en cela, comme en toute chose, notre première pensée est de *politiquer* !

LA GUERRE

Lord Roberts est enfin parti de Bloemfontein, ces jours-ci, et a commencé sa marche sur Kroonstad, la nouvelle capitale de l'Etat d'Orange. Tout semble sourire aux Anglais : les Boers se retirent partout, disent les dépêches, et l'armée d'invasion a pu occuper Brandford, traverser la rivière Vet et s'emparer de Wynburg, sans engagement sérieux. Lord Roberts lui-même est à neuf milles au nord de la rivière Vet, et à soixante-trois milles au nord de Bloemfontein.

Deux points noirs, cependant, pour les Anglais : Mafeking est toujours bloqué, et le général Buller ne donne pas signe de vie du côté de Ladysmith.

Les dernières dépêches de Londres, en date du 8 mai, mandent que les proclamations de lord Roberts ne produisent guère d'effet sur les habitants de l'Etat d'Orange. Le long de la route que l'armée anglaise parcourt, on ne trouve que des femmes et des enfants : tous les hommes valides sont avec l'armée.

Les correspondants des journaux anglais qui suivent l'armée de lord Roberts ne sont pas contents de voir qu'on permet aux troupes boers de s'échapper “ sous les yeux mêmes des Anglais ”. “ Lorsque les Anglais sont entrés à Smaldeel, les convois boers, traînés par des bœufs, s'en allaient tranquillement à une distance de cinq milles ”. Si messieurs les correspondants avaient la direction de la campagne, il y a longtemps que la guerre serait terminée.

Evidemment, lord Roberts est obligé de ménager ses chevaux. On dit que, malgré ses précautions, les pertes de chevaux sont énormes.

LE NOMININGUE

Monsieur le directeur de la *Vérité*,

Nous avons l'espoir que cet été même la ligne de chemin de fer entre Montréal et Labelle serait continuée jusqu'au beau lac Nomingue, et que désormais ce site enchanteur deviendrait l'endroit à la mode pour les villégiatures durant la belle saison. Nous avons raison d'espérer que les travaux de cette ligne seraient commencés immédiatement. La compagnie pour les entreprendre était formée et le gouvernement lui avait voté des subsides. Eh bien ! il n'en sera rien ; il n'est pas plus question de travaux de chemin de fer vers Nomingue que d'un voyage dans la lune. On dit qu'un *robinet d'arrêt* (*stop cock*) a été fermé et qu'on ne l'ouvrira pas avant deux ans. Par qui ? pourquoi ? C'est ce qu'on ne peut savoir au juste. Quand on demande des nouvelles du chemin de fer du Nomingue à ceux qui seraient capables d'en donner, on n'a pour toute réponse qu'un petit soulèvement d'épaules qui vous laisse dans les hypothèses. Je suppose que les grandes *compagnies de bois*, qui font la pluie et le beau temps dans nos forêts du nord, ne sont pas entièrement étrangères aux manigances pour paralyser l'entreprise. Dans tous les cas, ce sont des intérêts particuliers et personnels qui priment ici l'intérêt général.

L'œuvre de la colonisation en souffrira énormément. Nos vieux colons descendent des montagnes et il n'en monte pas de nouveaux vers le nord. N'allez pas croire ce que disent les journaux des prétendus progrès au Nomingue. Les spéculateurs des montagnes sont comme les échevins des grandes villes ; ils ont pour maxime : *don't forget number one*.

UN COLON DU NORD.

PUBLICATIONS REÇUES

Notre-Dame de Bon-Secours, par l'abbé J. M. Leleu, Cadieux et Derome, Montréal, éditeurs. Joli volume de 153 pages. C'est le premier volume d'une série de monographies sur le culte de la *Vierge Marie en Amérique* que l'auteur se propose de publier. Mgr l'archevêque de Montréal a donné son approbation par la lettre qui suit :

{ Archevêché de Montréal
21 mars 1900.

Nous avons fait examiner l'ouvrage intitulé : *Histoire de Notre-Dame de Bon-Secours* par M. l'abbé Leleu, et sur le rapport très élogieux qui nous en a été fait nous en permettons volontiers l'impression. Nous y voyons un hommage de piété filiale et de reconnaissance à la céleste patronne de Ville-Marie. En même temps nous formons le vœu de voir l'auteur compléter l'étude qu'il a entreprise sur les principaux sanctuaires de la Mère de Dieu en Amérique et dont le présent volume est le si heureux début.

(Signé) † PAUL,
Archevêque de Montréal.

L'auteur, dans sa préface, déclare que son œuvre “ a pour but de rassembler les documents épars qui racontent les origines du Pèlerinage, ses vicissitudes, ses jours de deuil et ses jours de lumière.”

Dans une lettre à l'auteur, M. l'abbé Casgrain dit : “ Vous avez fait là une œuvre à la fois religieuse et patriotique qui réjouira le cœur de tous les catholiques de notre pays. Elle fera plus, je l'espère ; elle ira réchauffer la piété des serviteurs de Marie en dehors du Canada et jusque dans l'ancienne France, cette mère patrie si aimée, à qui nous devons tant de bienfaits et le plus grand de tous, celui de la foi.”

Les familles canadiennes aimeront sans doute à se procurer cet ouvrage si fortement recommandé.

Vie de Mère Gamelin, Fondatrice et Première supérieure des Sœurs de la Charité de la Providence, Par une religieuse de son Institut. Eusèbe Sénécal et Cie, imprimeurs-éditeurs, 20 rue Saint-Vincent, Montréal. Grand et beau volume de 315 pages, orné de douze portraits et gravures.

En tête du volume on trouve un *Hommage* à S. G. Monseigneur Paul Bruchési, de la part de la Supérieure générale ; puis une longue lettre fort élogieuse de Mgr l'archevêque de Montréal, en date du 19 février 1900. Sa Grandeur dit, entre autres choses :

Verrons-nous, un jour, comme nous avons eu le bonheur de le voir pour la vénérable mère d'Youville, l'introduction de la cause de béatification de votre fondatrice ? Je sais, ma révérende Mère, que c'est votre espoir et celui de toutes vos filles. Dieu, sans aucun doute, ne manquera point de nous manifester ses desseins à cet égard. Déjà, la confiance des religieuses et des fidèles dans le pouvoir de Mère Gamelin s'est manifestée par des signes non équivoques, et l'on mentionne plusieurs guérisons obtenues par son intercession. Sans vouloir prévenir le jugement de la sainte Eglise, nous pouvons dire que déjà le tombeau de cette humble servante des pauvres est entouré de gloire, comme il l'est de vénération et d'amour.

Quoi qu'il en soit, les œuvres de Mère Gamelin sont vivantes sous nos yeux : elles prospèrent, grandissent, se multiplient d'une façon merveilleuse, et font sentir leur influence jusque dans les contrées les plus lointaines de l'Amérique du Nord ; c'en est

assez pour nous permettre de reconnaître dans cette femme si charitable l'instrument des volontés miséricordieuses de Dieu. Ceux qui, depuis longtemps, admirent le zèle et l'activité de sa famille religieuse aimeront à savoir ce que fut la mère. Le livre que vous allez publier les satisfera pleinement. Ce livre arrive à son heure ; notre peuple, j'en suis assuré, lui fera, comme il a fait récemment au beau travail de madame Jetté, le plus sympathique accueil, et de ces deux ouvrages il devra, ce me semble, tirer une conclusion : Dieu, qui nous a aimés en nous donnant pour ancêtres ce que la France avait de plus généreux et de plus pur, a montré qu'il nous aimait toujours, par le choix qu'il a fait de ses apôtres, pour continuer les œuvres si belles de nos origines sur les bords du Saint-Laurent.

Ce bel éloge nous dispense de faire nous-même une appréciation de cet ouvrage.

M. l'abbé G. Bourassa a écrit une élégante préface à cette vie de Mère Gamelin.

Histoire Naturelle à l'usage des chasseurs canadiens et des éleveurs d'animaux à fourrure, par H. de Puyjalon, inspecteur général des Pêcheries et de la Chasse de la province de Québec. Imprimé par la compagnie d'Imprimerie du *Soleil*, Québec, 1900. Volume de 423 pages, orné de quelques gravures.

Le Volksraad transvaalien

Une dépêche de Prétoria, en date du 7 mai, mande que le Volksraad du Transvaal vient de se réunir pour sa session de 1900. La cérémonie de l'ouverture a dû être fort impressionnante. Sur soixante législateurs, cinquante étaient présents, dont plusieurs blessés, dit la dépêche. Les sièges vacants de Joubert et de Kock étaient couverts de fleurs. Tous les diplomates et attachés étrangers étaient présents, y compris le général Gourko, l'attaché russe. Le président Krüger, dans son allocution, après avoir fait allusion, en termes émus, à la mort de Joubert, déclare que l'Etat d'Orange est resté fidèle au Transvaal et a rempli toutes ses obligations en vertu du traité, donnant un grand exemple aux Transvaaliens. “ Par notre législation, l'année dernière, dit-il, nous avons montré que nous voulions la paix, et nous l'avons prouvée depuis que la guerre est déclarée. Il s'est proclamé heureux de constater que les sympathies du monde entier sont avec les deux républiques dans leur lutte pour l'indépendance. Les finances du Transvaal, selon le président Krüger, sont dans un état satisfaisant, malgré les fortes dépenses que la guerre occasionne.

Joli résultat du congrès des religions

The New World, de Chicago, numéro du 5 mai, reproduit une lettre d'un *Anglican*, au *Sun*, de New York, à propos de la soi-disant conférence œcuménique des missionnaires protestants. Nous y trouvons cette phrase remarquable : “ Or nous avons ce matin une déclaration, qui porte le cachet de l'authenticité, d'après laquelle 2000 Américains de langue anglaise ont embrassé le mahométisme depuis le Congrès des religions de Chicago ; et je crois que cela est en partie vrai ! ”

**HORRIBLES SACRILEGES
EN FRANCE**

La *Croix*, de Paris, en date du 25 avril, nous apporte le récit détaillé d'un étrange et horrible sacrilège qui vient de se produire à Saintry, petite commune située sur les bords de la Seine, à deux kilomètres de Corbeil, au sud-est de Paris. Voici ce que raconte un rédacteur du journal parisien envoyé spécialement sur les lieux :

" La porte du tabernacle a été brisée. Douze hosties consacrées ont été enlevées en même temps que le corporal qui, sans doute, a servi à les envelopper. Le saint ciboire a été retrouvé intact dans la sacristie.

" Dans cette pièce, dont les serrures ont été également brisées, les malfaiteurs se sont livrés aux plus étranges manœuvres. Tous les tiroirs, tous les placards ont été vidés. Mais aucun objet n'a été ni dérobé ni détérioré. Les vêtements sacerdotaux ont été retrouvés sur le buffet sur lequel le prêtre s'habille, à côté d'une petite somme d'argent laissée la veille par M. le curé.

" Dans les calices, on avait fait des libations avec le vin blanc qui sert au Saint Sacrifice de la Messe.

" Plusieurs bouts de bougie ont servi à éclairer cette orgie sacrilège.

" Pour empêcher que les lumières ne fussent aperçues du dehors, l'unique fenêtre avait été bouchée avec un drap mortuaire.

" Circonstance plus inexplicable que toutes les autres ! Certains détails laissent supposer que les malfaiteurs sont restés au moins trois heures dans la sacristie ou dans l'église.

" Il y avait là des vases sacrés de valeur, des chandeliers en argent, des ornements de prix ; rien n'a été ni volé ni abîmé. Seuls le corporal et les douze hosties consacrées ont disparu.

" Les auteurs de ce forfait ont apporté dans le sacrilège un raffinement qui semble indiquer qu'ils appartiennent à une classe assez élevée de la société et qu'ils ont voulu se livrer à une occulte infamie à laquelle on ose à peine songer.

" Un notable de Saintry m'a donné cette explication : " Pour moi, il n'est pas douteux que les Saintes Espèces ont été dérobées pour servir aux rites sacrilèges d'une secte antireligieuse. N'oubliez pas que ce crime a été commis dans la semaine de Pâques.

" Je me demande même si l'église ou la sacristie n'ont pas servi d'asile à une cérémonie infâme, à une sorte de messe noire.

" Pour quelle raison ont-ils tiré les ornements sacerdotaux des armoires ? Comment expliquer ces libations dans les calices ? Pour quelle cause surtout ont-ils prolongé si longtemps leur séjour dans le lieu saint, s'ils ne voulaient qu'emporter les Saintes Espèces ? On peut supposer qu'ils ont consommé sur place une partie des hosties et qu'ils ont emporté les autres pour servir à " nouveau à quelque abominable communion, car le vol du corporal indique qu'ils les ont serrées avec les plus grandes précautions.

" Mais cette version n'explique pas un détail que j'ai oublié de mentionner.

" Les malfaiteurs ont brisé toutes les serrures de l'église même celles

des fonts baptismaux. Or, la plupart de ces serrures n'étaient pas fermées ou les clés se trouvaient en évidence.

" Il est possible que les auteurs du sacrilège aient commandé ces dégâts à leurs complices, pour simuler un vol, pendant qu'eux-mêmes se livraient à leurs nocturnes cérémonies dans la sacristie.

* * *

Quelques jours auparavant, dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques, des malfaiteurs se sont introduits dans la vieille église d'Aubervilliers, aux portes de Paris, et, après avoir commis d'horribles profanations, y ont mis le feu. Voici quelques détails que nous trouvons dans la *Croix* du 18 avril :

" Les malfaiteurs ont brisé et tordu tous les calices et ciboires. Ils se sont amusés à jouer avec les patènes comme les enfants jouent avec des balles. On a retrouvé une patène à un bout de l'église, pendant que le calice était retrouvé à une extrémité opposée.

" Non seulement les malfaiteurs n'ont pas volé, mais ils ont paru vouloir se justifier par avance de l'accusation d'être de vulgaires cambrioleurs.

" Aucun tronc n'a été forcé ; aucun objet précieux n'a été enlevé, et cependant quoi de plus facile pour eux que de glisser dans leurs poches les patènes en or et les coupes tordues des calices.

" Dans les moindres détails, ils ont voulu affirmer leur haine antireligieuse et la séparer nettement de l'idée de vol.

" Dans le grand coffre-fort qui a été ouvert, se trouvait un coffre-fort plus petit qui contenait le Saint Sacrement. Mais rien ne pouvait faire prévoir que les Saintes Espèces étaient renfermées dans cet étroit compartiment.

" Tout semblait indiquer au contraire que là devaient être déposés les objets les plus précieux et le trésor de l'église. Les malfaiteurs n'ont même pas songé à toucher à cet asile sacré dont les portes étaient faciles à enfoncer.

" L'église d'Aubervilliers a trois autels : le maître-autel, l'autel de la Sainte Vierge et l'autel Saint-Joseph. Chacun des trois tabernacles porte à l'intérieur des traces d'incendie ; on a tenté d'y mettre le feu.

" Mais, sans doute, la flamme s'est propagée trop rapidement dans la sacristie et le clocher, et a dérangé le plan des incendiaires.

" L'autel de Saint-Joseph est surmonté de trois statues d'une grande valeur artistique : celles de saint Joseph, de saint Vincent de Paul et de saint Fiacre.

" Chacune des statues portait une couronne. Ces couronnes ont été arrachées, tordues et foulées aux pieds, en même temps que le Christ qui était placé au-dessus du tabernacle, le cierge pascal et les fleurs artificielles.

" La croix du maître-autel a subi le même sort, avec plus de raffinements et de violence.

" L'autel de la Sainte Vierge a moins souffert. C'est par là que les anarchistes ont dû terminer leurs sinistres exploits : au moment où ils essayaient de mettre le feu dans le tabernacle, quelque signal venu du de-

hors, ou les progrès de l'incendie ont dû les avertir qu'il était temps de déguerpir."

Le clocher, en s'écroulant, a défoncé le toit et a causé de grands dégâts. La sacristie n'est plus qu'un monceau de décombres. L'enquête a relevé sept foyers d'incendie : à la sacristie, autour des trois confessionnaux et dans les trois tabernacles.

ÇA ET LA

Un peu d'espoir

Il y a un faible espoir d'une réaction prochaine en Angleterre contre la folie impérialiste. Le 3 mai, il y avait une élection politique à Portsmouth. C'est M. Bramsdon, libéral, qui a été élu sur son concurrent tory, M. Majendie par 610 voix de majorité. M. Bramsdon a remplacé un autre libéral, il est vrai, mais on comptait que les idées impérialistes de M. Majendie lui donneraient la victoire dans la ville de Portsmouth, qui est un port de mer important. Le candidat impérialiste a été battu. Tant mieux ! Si ça pouvait être le commencement d'une réaction, quel bonheur pour l'Angleterre !

—o—

Le Centre allemand

La presse catholique et le journal *Germania* en particulier, nient qu'un compromis ait été conclu entre le gouvernement et le Centre pour le vote du fameux projet de l'augmentation de la flotte de guerre. Ce projet n'est bien vu que des grands industriels ou des commerçants.

—o—

Ville saisie

Ne vous étonnez pas, c'est Marseille, et quand on a une municipalité socialiste, on peut s'offrir ces situations homériques, lisons-nous dans la *Croix*.

La ville, qui a fait faire des égouts, ne payait pas son entrepreneur. D'où procès plus long que la Cannebière, mais le Conseil d'Etat a fini par juger contre la ville.

M. Cadenel réclame donc ses 200,000 francs, mais les socios, sans le sou, paraît-il, refusent de solder.

Alors M. Cadenel a fait saisir les biens, meubles et immeubles, de la ville.

—o—

Intolérance mesquine

Nous lisons ce qui suit dans l'*Univers*, de Paris, (11 avril), journal peu suspect d'hostilité systématique à l'égard de la République française :

Le journal la *Bourgogne* signale un acte d'odieuse et ridicule intolérance.

Le commandant de gendarmerie Foucou, officier des plus estimés à Auxerre, vient d'être envoyé de cette ville à Mâcon.

Mlle Foucou, fille du commandant, avait commis le crime affreux d'accepter de quêter à l'église, et ce crime ayant été dénoncé par un journal radical du cru, le père méritait un châtement. Cela n'a pas tardé.

Est-ce assez ridicule ?

—o—

Dix bonnes choses

Il y a dix choses qu'on ne se repent jamais d'avoir faites. C'est : de faire du bien à tout le monde ; — de ne dire du mal de personne ; — d'écouter avant de se prononcer ; — de ne jamais parler lorsqu'on est en colère ; — de ne jamais refuser un service qu'on peut rendre ; d'être secourable aux malheureux ; — de convenir de ses torts ; — d'être patient pour tout le monde ; — de ne pas

encourager les racontages ; — de se défier de tous les rapports malveillants.

—o—

Les merveilles de la statistique

Un savant allemand a calculé qu'un doigt qui attaque une touche dépense un effort de 112 à 130 grammes. Avec les pianos neufs, une gamme coûte 54 kilos d'effort. Les classiques comme Mozart demandent moins de travail musculaire (*sic*) que les modernes comme Chopin. Le *Nocturne* de celui-ci représente 18,000 kilos, 18 tonnes d'efforts mécaniques. O musique et poésie !

Si le *Nocturne* est mal joué, combien de kilos représente l'effort pour écouter ?

**Deux religieuses du Texas
à Québec**

Deux religieuses du monastère de San Antonio, dans l'état du Texas, sœur St-Gabriel et sœur Ste-Célestine, sont arrivées en Canada depuis quelques jours, dans le but de recruter des postulantes, pour leur communauté. Elles sont actuellement en visite à Lévis, chez M. J. B. Lasnier, marchand et manufacturier, et père de sœur Ste-Célestine. Elles se retireront à l'Hôtel-Dieu de Québec vers le milieu du mois de mai. D'ici à ce temps elles visiteront, pour les fins de leur œuvre, certaines villes de la province. La communauté à laquelle appartiennent ces religieuses est connue sous le nom de " La Congrégation des Sœurs de la Charité du Verbe Incarné de San Antonio, Texas. "

Cette communauté a été fondée dans deux buts principaux : Premièrement, le culte d'une manière toute particulière de l'Adorable personne du Verbe Incarné ; Deuxièmement, l'enseignement des enfants, le soin des malades, des pauvres, des vieillards, des asiles, des refuges, etc. C'est un Ordre à la fois contemplatif et hospitalier, s'occupant d'une manière toute spéciale de toutes les œuvres de charité en général.

La communauté de San Antonio est située dans un climat agréable, dans un pays exempt de fièvres et parfaitement sain. Elle est sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'évêque de San Antonio, et est bien connue de Sa Grandeur Mgr Bégin, Archevêque de Québec, aussi c'est avec le plus grand plaisir et la meilleure bienveillance que Sa Grandeur Mgr Bégin approuve et bénit l'Œuvre de recrutement que sont venues accomplir ces religieuses au Canada.

Les jeunes personnes qui se sentiraient de la vocation pour l'Œuvre qu'accomplit cette Congrégation pourront s'adresser pour avoir les renseignements nécessaires à sœur St-Gabriel, Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec.

—Communiqué.

M. l'abbé Jules Delavigne, P. SS., directeur du Séminaire de Philosophie à Montréal, décédé le 2 du courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

J. Cl. ARSENAULT, Pré
Secrétaire.

{ Archevêché de Québec
7 mai 1900.

" La Croix de Boynes "

(De l'Univers.)

La Croix de Boynes, — on connaît ce glorieux épisode où, pendant les jours de la Révolution, la grand'mère de Louis Veillot, une cognée à la main, défendit la croix que des bandits voulaient renverser. Louis Veillot lui-même a raconté le fait, en son *Çà et là*; et M. Eugène Veillot vient de le redire au chapitre premier de la vie de son frère.

Or, ce souvenir a inspiré au R. P. Delaporte une belle et vigoureuse poésie que nous voulons citer tout entière.

Nous la trouvons dans la troisième série des " Récits et légendes " que l'éminent écrivain de la Compagnie de Jésus vient de publier sous ce titre : *A travers les âges* (1).

Nous ne ferons point, à ce recueil de poésies, d'autre " réclame ". Aussi bien, le R. P. Delaporte est de ceux qui n'ont plus besoin d'être loués. Annoncer qu'il vient de publier un nouveau volume et dire qu'il y a réuni tout un choix de morceaux savoureux et forts où nous voyons défilier, tour à tour, les *Âges bibliques*, les *Âges classiques*, les *Âges évangéliques*, le *Moyen âge* et les *Âges modernes*; ajouter enfin que ce dernier livre est de nature à grandir encore la réputation de ce poète à la forme si pure et aux élans si généreux, — cette indication suffit amplement.

Et, maintenant, citons la *Croix de Boynes*.

... Elle se plaça devant le crucifix, armée de cette cognée, qu'elle maniait comme si c'eût été son fuseau.

(Louis VEILLOT.
Çà et là, t. II liv. XII.)

" *Boynes-en-Gatinais, pays de vieille France...* " Sur la carte, un point noir marqué à peine [ce lieu ;

Ne lisez pas ce nom avec indifférence ;

Boynes fut le berceau d'un chevalier de Dieu : Et de sa plume d'or, qui lui servit d'épée, Lui-même, ce vengeur du Christ et de ses [droits,

Grava sur un feuillet de chrétienne épopée, Comment, en ces temps-là, Boynes vengea [la croix.

C'était aux jours d'orgie, où es bouffons [infâmes

Près du trône écroulé brisaient l'autel pros- [crit ;

Egorgeaient lâchement des prêtres et des [femmes,

Des ci-devant, suspects de croire en Jésus- [Christ.

C'était la guillotine et sa charrette immonde ; C'était la *Marseillaise* au refrain hébété ; C'était quatre-vingt-treize étalant par le [monde

Son ivresse écoeurante et son impiété.

Quand les têtes roulaient sur l'échafaud des [villes,

On jetait dans la boue, on piétinait la croix ; A la croix, des goujats accrochaient leurs [mains viles ;

La croix était un trône et le Christ, roi des [rois ;

Il l'en fallait punir ; plus de Dieu, plus de [maître...

La croix blesse les yeux : la croix, c'est un [gibet !

Puisque la liberté venait enfin de naître, La croix devait tomber ; hélas ! la croix [tomбайт.

" *Boynes-en-Gatinais, pays de vieille France...* " Est libre ! Sur l'église, au fronton, c'est écrit.

Les citoyens, ce soir, fêtent leur délivrance, Et de l'église ils vont arracher Jésus-Christ.

La croix est encor là, dans l'église déserte, Narguant le peuple libre et défiant les lois ; Elle est debout ; le peuple indigné se concerta, Il s'arme ; il va, ce soir, achever ses exploits. Ils sont venus soixante — un nombre redou- [table !

Au cabaret, hurlant, verre au poing, l'œil en [feu ;

Quand ces bons citoyens se lèveront de table, Ce sera le moment : le Christ verra beau jeu. Il faut le déclouer, le traîner dans la rue, Le brûler ; les fagots sont tout prêts ! Il le faut !

Vive la liberté ! La foule est accourue, Haletante, muette ; un mot, c'est l'échafaud.

Cette foule, naguère, aimait la vieille église ; De ses aïeux l'église abrite les tombeaux.... Mais on a peur ; la peur enchaîne et paralyse ; On craint les citoyens, les tyrans en sabots, On craint ; et cette foule au crime est résignée ; On attend.

Tout à coup, dans leurs rangs en émoi, Une femme s'avance et tient une cognée, Et cette femme crie aux femmes " Suivez- [moi !

Les hommes n'osent pas ; nous oserons.... [qu'importe ?

A l'église, à la croix ! ... S'ils franchissent [la porte,

Et s'ils daignent se battre, eh bien, nous les [battons,

Au premier qui viendra, quel qu'il soit, d'où [qu'il vienne

Ce brin d'acier saura caresser le museau... " Elle était grande, et noble à voir, cette [chrétienne,

Maniant la cognée ainsi que son fuseau ; Debout, près de l'autel, pâle, mais menaçante, Le front haut, le regard au loin, face au dan- [ger...

Les hommes hésitaient ; ils étaient là soix- [ante ;

Mais pas un n'approcha ; pas un n'osa bouger. Leur courage fondait, devant cette assurance ; Devant cette cognée, ils oubliaient leurs [droits....

" *Boynes-en-Gatinais, pays de vieille France...* " Même en ces jours d'enfer, garda sa vieille [croix.

Or, celle qui sauva le Christ de cet outrage, Qui, la hache à la main, vengea le crucifix, Cette humble femme au cœur viril, au saint [courage,

De la foi résolue arma son petit-fils, Et, cinquante ans, pour Dieu, debout, en [sentinelle,

Poussant de fiers appels dont le monde a [frémi,

Soldat et chevalier de la cause éternelle, Ce brave, cinquante ans, fit face à l'ennemi. Pour l'Eglise, ses droits, son honneur, sa [doctrine,

Ce Bayard du *Credo* jamais ne recula ; Aux blasphèmes, son cœur battait dans sa [poitrine,

Et tout seul contre mille, il criait : " Je suis [là ! "

Quand des chrétiens, par crainte ou folle [indifférence,

S'étendaient, pour dormir, le cou sur le billot, Seul, il sonnait l'alerte aux vrais Français [de France....

Gloire à toi, bon sergent du Christ : Louis [Veillot !

tenne et abaissé leurs pavillons, lorsqu'il a fallu, sur un télégramme de votre cabinet, suspendre la manœuvre.

La Chambre était en vacances depuis quelques heures, c'est sans doute pour attendre son éloignement que vous avez ainsi différé votre décision jusqu'à la dernière minute.

Vous avez pensé qu'en dépit des sentiments antichrétiens d'une partie de ses membres, elle eût refusé d'approuver la brusque rupture d'une coutume établie depuis si longtemps et que, jusqu'ici, tous vos prédécesseurs, sans exception, avaient respectée.

L'opinion publique appréciera, comme il convient, cette méthode de gouvernement.

Quant à moi, ayant l'honneur de compter parmi les représentants de nos populations maritimes que cette mesure blessera, n'en doutez pas, jusqu'au fond du cœur, j'ai le devoir de vous exprimer, en leur nom, les sentiments d'indignation que je ne puis porter à la tribune.

L'habitude de commémorer, sur les bâtiments de la flotte, dans une émouvante démonstration, le plus auguste des souvenirs chrétiens, ne pouvait porter ombrage à personne, si ce n'est à ceux que leurs passions sectaires animent contre toutes les manifestations de la foi catholique. C'est à eux que vous avez obéi. La franc-maçonnerie satisfaite vous donnera ses éloges. Vous les avez mérités.

Mais la France chrétienne sera dou- loureusement émue et, avec elle, tous ceux qui, chez nous — ils sont nombreux — gardent encore, alors même qu'ils n'en observent pas tous les préceptes, un sentiment de respect pour la vieille religion de nos pères.

Les populations qui donnent leurs fils à la patrie, pour le rude métier de la mer, ressentiront plus vivement que les autres l'injure faite aux croyances dont elles conservent, dans leur immense majorité, le culte profond.

Elles savent, en effet, que pour les marins livrés au péril des navigations, la foi est le soutien des âmes et le lien qui les unit à la patrie absente.

Au récit du suprême attentat qui apprend à leurs enfants le mépris où les tiennent ceux qui les gouvernent, les mères, en plus d'un foyer, verseront des larmes.

La discipline militaire ne permettra pas aux officiers de la marine nationale de vous faire entendre la plainte de leur conscience offensée. Mais je suis assuré que le plus grand nombre d'entre eux approuvera ma protestation.

Ils connaissent trop bien le prix qu'ont, dans leur dure profession, les hautes leçons de sacrifices tombées de la croix, pour ne pas être profondément attristés de les voir méconnues par celui que les hasards de la politique ont placé à leur tête.

On dit que, dans les ports, tandis que les bâtiments de la flotte gardaient la tenue de chaque jour, les navires de commerce, placés dans le voisinage, ont pris, comme d'habitude, les marques de deuil.

S'il en est ainsi, plus d'un de nos commandants de vaisseau a dû sentir son cœur se serrer en voyant s'abaisser devant la majesté du Christ les pavil- lons des paquebots, pendant que les leurs se relevaient tristement, comme

dans une révolte involontaire, désa- vouée par leur cœur de soldat.

Une fâcheuse coïncidence rapproche aujourd'hui de la pompe extérieure décernée aux œuvres humaines le dédain hier affiché pour la plus grande des œuvres divines. L'un ne portera pas bonheur à l'autre.

Le monde s'étonnera de ce contraste. Mais la France n'en doit pas être ren- due responsable. Ceux qui la connais- sent ne s'y tromperont pas.

Il était bon cependant que cela fût dit publiquement.

C'est pourquoi, autant qu'il est en moi, comme chrétien et comme repré- sentant du pays, je proteste de toutes mes forces contre l'acte public d'irréli- gion que vous avez, malgré elle, im- posé à la marine française.

Veillez agréer, Monsieur le Minis- tre, l'assurance de ma haute considé- ration.

A. DE MUN,

Député du Finistère.

Lord Norfolk en Afrique

(De la Vérité, de Paris.)

Ce n'est pas seulement à Londres et en Irlande que la résolution du duc de Norfolk de s'engager contre les Boers a produit chez les catholiques des appré- ciations divergentes. Le *Catholic Times*, de Londres, reproduit, d'après les dé- pêches du Cap, le compte rendu som- maire d'un meeting qui avait été convoqué à Capetown pour délibérer sur un projet d'adresse à présenter au duc à l'occasion de son arrivée. Et le meeting ne s'est point passé sans pro- testation.

Voici ce que publie à cet égard le *Times*, d'après son correspondant du Cap :

" Cape Town, le 17 avril.

" Un nombreux meeting s'est tenu ici, ce soir, pour délibérer sur le projet de présenter une adresse au duc de Norfolk lors de son arrivée. L'évêque Rooney présidait. On a présenté une résolution demandant que l'adresse fût présentée au duc en sa qualité de principal catholique anglais, et aussi parce qu'il avait quitté son pays afin de se battre pour la cause de son pays. Le docteur (Père) Colgan a combattu la résolution. Après une chaude discussion au cours de laquelle M. Reilly, adjoint au maire, a accusé le docteur Colgan d'être venu au meeting pour le faire échouer, le docteur Colgan, escorté d'un petit nombre d'assis- tants, quitta la réunion. La résolution fut alors votée. "

Le *Times* est favorable à la guerre ; il approuve chaleureusement la con- duite du duc de Norfolk. Il n'est donc pas suspect quand il annonce ainsi que, parmi les catholiques du Cap eux- mêmes, la conduite du duc ne soulève pas un enthousiasme unanime.

Ajoutons que, sur les cinq évêques catholiques anglais de l'Afrique aus- trale, deux passent pour hostiles à tout projet d'annexion des Républiques boers, c'est-à-dire au projet de M. Chamberlain adopté par lord Salis- bury.

L. N. G.

Eloquente protestation

Sous le coup de l'indignation provo- quée par la récente mesure de M. de Lanessan, interdisant les manifesta- tions de foi dans les flottes françaises, le vendredi-saint, M. le comte de Mun adresse la lettre suivante au ministre de la marine :

CHAMBBE
DES DÉPUTÉS Paris, le 14 avril 1900.

Monsieur le Ministre,

Les journaux annoncent qu'hier, vendredi-saint, contrairement à l'usage traditionnel, les bâtiments de la flotte nationale, stationnés dans les ports, n'ont pas pris les marques de deuil, jusqu'ici prescrits par les règlements.

A Brest, assure-t-on, les vaisseaux avaient déjà mis leurs vergues en pan-

(1) 1 vol. chez Retaux, 82, rue Bo- naparte.